

La Leysse, une rivière plus sûre pour tous

Communiqué de presse

4 août 2015



Barberaz
Barby
Bassens
Challes-les-Eaux
Chambéry
Cognin
Curienne
Jacob-Bellecombette
La Motte-Servolex
La Ravoire
La Thuile
Les Déserts
Montagnole
Puygros
Saint-Alban-Leysse
Saint-Baldoph
Saint-Cassin
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jeoire-Prieuré
Saint-Sulpice
Sonnaz
Thoiry
VèreI-Pragondran
Vimines



**CABINET DU
PRESIDENT**

**106, allée des Blachères
CS 82618
73026 Chambéry cedex
tél. 04 79 96 86 04
fax 04 79 96 86 01**

La Leysse, une rivière plus sûre pour tous

Un an après la relance du plan de lutte contre les crues, identifiée comme l'une des priorités du mandat, Xavier Dullin, président de Chambéry métropole, Michel Dyen, vice-président chargé du patrimoine, des voiries et des infrastructures et Michel Dantin, maire de Chambéry ont tenu à faire un point d'étape sur les premières avancées des travaux engagés dès l'été 2014, avec le soutien de l'Agence de l'eau et de la Région. L'occasion d'une promenade à vélo le long de la Leysse ce mardi 4 août 2015.

La lutte contre les crues, une priorité du mandat

Les derniers événements du 7 juin et du 22 juillet ont démontré une fois de plus la capacité destructrice des intempéries sur nos habitations, nos lieux de travail, nos lieux de vie. Si la Leysse n'est pas sortie de son lit lors de ces deux événements il était urgent d'agir.

Chambéry métropole s'est donnée pour objectif d'accroître sa capacité à prévenir les risques d'inondations et à limiter les effets ravageurs de ces aléas climatiques, au titre de sa compétence de gestion des cours d'eau. C'est la raison pour laquelle un plan de lutte contre les crues a été relancé dès l'été 2014. Ce fut l'une des premières décisions du mandat.

Ce vaste chantier s'est ouvert sur un premier tronçon de 1800 mètres. A commencer par l'aménagement de la confluence entre la Leysse et son affluent l'Hyères jusqu'au pont SCNF achevé cet automne. Il se poursuit par l'aménagement du lit de la Leysse du pont des Allobroges à la confluence (pont des chèvres), lancé en juillet 2014, qui a nécessité préalablement une opération d'enfouissement des collecteurs d'eaux usées.

Les prochains travaux seront menés plus en aval sur 2900 mètres en direction du secteur de Bissy et de la commune de La-Motte-Servolex successivement (du pont SNCF au pont du CDI6a, du pont du CDI6a au pont de l'A43, puis en aval du pont de l'A4). Se poursuivront les travaux de confortement des digues actuellement fragilisées et l'augmentation du gabarit hydraulique de la Leysse.

Déjà, les premiers aménagements laissent place à une rivière au lit élargi, et accueillant des banquettes végétalisées. Près de 10 000 boutures de saules ont été plantées. D'ici 3 à 4 ans, la rivière coulera à l'ombre. Toutes les espèces replantées sont non invasives. La suppression des arbres existant est une obligation fixée par l'État car leurs racines fragilisent les digues.

Cette opération est conduite de manière à répondre aux exigences environnementales, par la création de zones humides, la renaturation de la rivière passant par la lutte contre les espèces envahissantes, l'amélioration du franchissement piscicole et la restauration du corridor écologique.

A terme, 18,2 millions d'euros seront dédiés à ce programme d'aménagements mené par l'agglomération. Chambéry métropole bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau et de la Région.

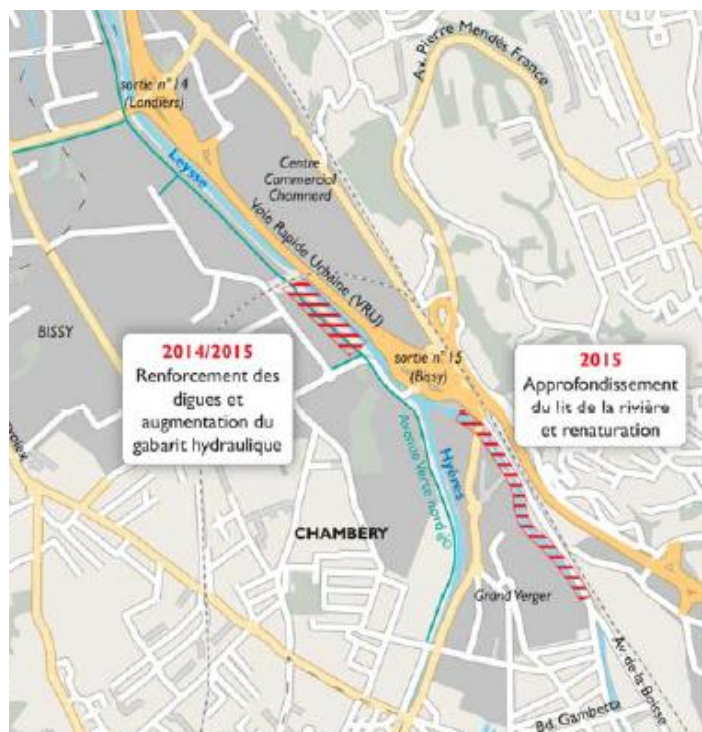
L'aménagement du lit de la Leysse, une première phase de travaux touche à sa fin

Engagés en juillet 2014 et interrompus en octobre 2014, d'importants travaux ont repris en mars dernier sur des conduites d'assainissement le long de l'avenue de La Boisse et de la rivière Leysse à Chambéry.

Une opération menée dans le but d'enterrer plus profondément les collecteurs unitaires qui traversent le cours d'eaux.

L'objectif de cette première phase est double :

- supprimer ou limiter les déversements dans la Leysse par temps de pluie
- permettre l'approfondissement du lit de la rivière dans le cadre du projet de protection contre les crues de la confluence Leysse- Hyères.



Sur un plan technique, il s'agit d'enterrer plus profondément les collecteurs unitaires qui traversent le cours d'eau. Le passage sous la Leysse est réalisé par un double siphon : une canalisation de temps sec et une par temps de pluie.

Déjà, ont été réalisés de juillet à décembre 2014 entre les immeubles de bureaux n°1091 (« Spie Batignolles ») et le pont des Chèvres (au niveau de l'immeuble « Le Signal »):

- Remplacement et enterrement de 2 siphons (canalisations) traversant la Leysse
- Remplacement du collecteur unitaire (eaux usées + eaux pluviales) situé sous l'avenue de La Boisse par des tuyaux d'une capacité plus importante : travaux du pont des chèvres à la passerelle piétons-cycles

Actuellement, les travaux d'aménagement du lit de la Leysse se poursuivent entre « l'Hôtel bon accueil » et l'immeuble de bureaux 1091 (« Spie Batignolles »).

Les entreprises mettent tout en œuvre pour limiter au maximum les gênes à la circulation. Des alternats ponctuels sont mis en place, lorsque nécessaire.

Dès cet automne, les travaux débiteront dans le secteur de Bissy, entre l'avenue verte au niveau du Phare et la rue Chantabord située à proximité du Nant Bruyant. Ces travaux nécessiteront la fermeture d'une portion de l'avenue verte. Une déviation sera mise en place pour les cyclistes.

Progressivement, nous retrouverons au cœur de notre agglomération une rivière vivante, respectant mieux la faune et la flore, tout en protégeant les riverains des inondations.